

5. Réponse à la question écrite intitulée "Evacuation des eaux usées dans le secteur les Cerneux à Montsevelier"

**Auteur : Mme Madeleine Brêchet, présidente du Conseil général
(Contenu de la question)**

"Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, il y a quelques temps, alors que les eaux de nos ruisseaux étaient au plus bas, 1'000 truites et truitelles ont péri à Montsevelier.

Cet évènement a choqué les habitants de notre village.

Pour l'instant, on ne connaît pas les résultats de l'enquête et il semble que se sera difficile de découvrir de quel endroit ont coulé ces 5 à 6 litres de dilutif.

Pour nous, habitants de Montsevelier, une question se pose depuis l'entrée en service de la STEP et du court-circuitage des installations privées d'épuration des eaux. En effet, on peut constater que de l'eau blanche coule dans la Chèvre, au milieu du village, par le tuyau qui amène l'eau du ruisseau des Cerneux.

Il n'y a jamais eu d'explication à ce phénomène, malgré tous les contrôles qui ont été effectués.

La solution serait de contrôler maison après maison le secteur concerné au moyen de colorant. Cela prendrait certes bien du temps, mais des personnes se mettraient volontiers à disposition pour cette tâche, j'en suis certaine.

Vu l'hécatombe que nous avons connue, ne serait-il pas judicieux, avec l'appui de l'OEPN, de contrôler encore une fois ce secteur ? Est-ce une buanderie, un garage qui n'est pas raccordé à la STEP ?

Je vous remercie pour votre réponse."

Réponse : Monsieur Yvan Burri, conseiller communal

"Le 5 septembre à 10 heures, j'ai été prévenu par Monsieur le Maire d'une pollution à Montsevelier. J'ai pu m'y rendre à 10h45.

Sur place étaient présents Messieurs Olivier Frund de l'Office de l'Environnement, André Chappuis, voyer communal, Germain Chételat et son fils habitants de Montsevelier.

Après avoir fait les constatations, ils étaient en train d'amener de l'eau supplémentaire d'un hydrant dans le ruisseau afin de tenter de diluer la pollution.

On pouvait voir beaucoup de truites mortes dans l'eau ce qui nous a permis de trouver l'endroit où la vague polluante s'est déversée dans la Chèvre par un gros conduit. Ce conduit amène les eaux de surface (dépotoirs et eaux pluviales des toits) du quartier en amont et celles du ruisseau des Cerneux.

Nous avons cherché dans le quartier, remontant le bassin versant, en soulevant les couvercles, en descendant dans les chambres de contrôles, en observant les grilles d'écoulement sans trouver la source de la pollution. Les canaux souterrains et le ruisseau ne présentaient pas de traces de pollution (il n'y a pas de poissons dans ce ruisseau), les grilles d'écoulement étaient sèches. Le temps était beau et chaud. Deux heures après la vague, il n'y avait plus de traces visuelles.

En redescendant à midi, nous avons pu voir un sac rempli de truites mortes, il en contenait déjà plus de 600 et la collecte n'était pas finie.

Le lendemain Monsieur Chappuis et moi-même sommes retournés voir Monsieur Germain Chételat qui élève ces truites dans la Chèvre et il nous a annoncé une perte de plus de 1000 truites.

Nous sommes allés dans ce quartier poser quelques questions aux habitants afin d'en savoir plus, sans succès.

Le début de la pollution est admis autour des 8 heures le 5 septembre 2013. Ce jour-là, il y avait un ramassage de déchets encombrants. Il est possible qu'un habitant aie déversé le contenu d'un bidon avant de le placer au bord de la route pour ramassage.

Les analyses faites par l'Office de l'environnement d'un prélèvement fait dans le front de pollution démontrent la présence de dilutif, certainement non gras, et une détection d'ammonium qui pourrait laisser penser à une présence de purin. On ne peut cependant lier les deux substances dans leur provenance d'une même source.

En ce qui concerne votre demande de contrôler les écoulements de chaque maison de ce secteur, je crains qu'il nous manque la base légale de l'exiger des habitants. Il faudrait obtenir l'accord de ceux-ci, trouver une date de présence commune à tous et engager une équipe pour colorer de l'eau injectée dans les divers écoulements de leur maison et dépendances et vérifier si l'on retrouve cette eau dans les canaux d'évacuation des eaux usées et des eaux claires.

Si des écoulements d'eau blanche sont observables périodiquement dans ce secteur, je propose que le voyer communal en soit immédiatement informé et, dans la mesure du possible, un prélèvement soit fait sur le champ. L'analyse pourra peut-être nous guider sur sa provenance.

Les informations données régulièrement par les médias, par l'intermédiaire des bulletins d'élimination des ordures, par tout ménage ou périodique tel Val Terbi info (un encart a été ajouté pour le village de Montsevelier en rappel) me semblent assez nombreuses et pertinentes pour que tout un chacun soit au courant que les produits chimiques ne doivent pas être balancés dans les écoulements mais ramenés à la déchèterie ou la droguerie. Le cas de cette pollution, au demeurant grave pour la faune locale, me semble être un cas heureusement isolé et n'a pas forcément quelque chose à voir avec des écoulements colorés observés auparavant. Les mesures à prendre pour contrôler les écoulements des maisons sont lourdes, coûteuses et envahissantes pour les habitants concernés, en outre elles n'empêcheront pas une nouvelle pollution, les actes de négligence ou de malveillance ne pouvant être exclus. Pour ces raisons, le Conseil communal n'entend pas ordonner un tel contrôle".

Madame Madeleine Brêchet n'est pas satisfaite.

Madame **Madeleine Brêchet** demande l'ouverture de la discussion.

Monsieur **Daniel Joray**, Vice-président, demande l'approbation de l'assemblée.

Votation : Par 15 oui et sans opposition, le Conseil général accepte l'ouverture de la discussion.

Madame Madeleine Brêchet

"Mesdames et Messieurs du Conseil communal, Mesdames et Messieurs, chers collègues, je sais que tout a été fait au moment de la pollution de la Chèvre pour trouver l'origine et la provenance des produits toxiques qui ont provoqués une hécatombe de truites.

Ce qui m'interpelle, c'est que depuis des années, il y a un problème à l'arrivée d'eau du ruisseau des "Cerneux" dans la Chèvre. Quand il arrive une telle catastrophe, on en profite pour investiguer plus. Comment se fait-il que l'OEPN qui est très exigeant pour bien d'autres choses, n'a pas réagi et pas décidé de chercher plus loin.

Vous pouvez être sûrs que nous surveillerons ce tuyau sérieusement à l'avenir".

Personne ne prend la parole. **Monsieur Daniel Joray** clôt la discussion.